

13 MAI 2002

DIRECTION RÉGIONALE
DES LAURENTIDES

NOTE

Destinataire : Monsieur Yves Dansereau
Direction régionale des Laurentides

Date : Le 9 mai 2002

Objet : Projet minier Niocan
Expertise hydrologique et hydraulique
N/D : RP199.1

Tel que demandé, j'ai effectué l'analyse du document contenant les réponses aux questions et commentaires que nous avons formulés en octobre dernier concernant le projet en rubrique. J'ai fait une revue des points techniques traitant des impacts potentiels de l'exploitation minière sur le débit et l'intégrité des berges du ruisseau.

Dans sa lettre du 25 mars 2002, le promoteur a dressé un portrait du débit de l'effluent minier moyen mensuel dans le ruisseau Rousse. Cette caractérisation des rejets permet de mieux comprendre la problématique en chiffrant l'envergure des modifications projetées. Le promoteur a toutefois omis d'indiquer la méthode qu'il a utilisée pour estimer les débits. En vérifiant son tableau 1, on comprend qu'il a utilisé la station limnimétrique #046707 localisée sur la Belle-Rivière à Sainte-Scholastique (près de l'aéroport de Mirabel).

Le promoteur a également répondu à notre questionnement sur la stabilité du cours d'eau récepteur en présentant le débit de l'effluent minier en crue et en le comparant aux conditions naturelles.

Enfin, pour ce qui est de la dilution de l'effluent en période d'étiage, l'augmentation du débit d'étiage hivernal et estival due aux effluents de la mine est importante. Cette connaissance vous permettra de calculer les objectifs environnementaux de rejet propres à ce projet.

...2

J'espère que mon analyse a été suffisamment explicite. Si toutefois des questions complémentaires subsistaient, n'hésitez pas à communiquer avec moi.



PC/cp

Patricia Clavet, ing. M. Sc.

c.c. M. Pierre Aubé, chef de service de la Gestion des barrages
publics